

**Observations formulées dans le cadre de la consultation publique menée par le CCPM
au sujet du Plan opérationnel de la CCE pour 2013 et 2014**

<p>Nancy Hillstrand Pioneer Alaskan Fisheries Inc. États-Unis <bear@alaska.net></p>	<p>Il faut réduire les rejets de substances chimiques toxiques qui constituent des biocides à l'égard du monde naturel, car ils ont des répercussions cumulatives dans l'ensemble des systèmes naturels et endommagent la flore et la faune à un rythme sans précédent.</p>
<p>Rafael Friedmann <rfriedmann@aol.com></p>	<p>Je pense qu'il est important de favoriser une utilisation efficace des ressources, y compris celles du sol, notamment en raison de l'urbanisation croissante et de la consommation de plus en plus grande de combustibles fossiles. On assiste également à la détérioration continue des forêts et des terres agricoles, ainsi qu'à l'épuisement des nappes phréatiques. Je pense que la CCE devrait aider les trois pays à élaborer des politiques multinationales qui réduisent tout d'abord les répercussions que l'on constate, et à améliorer par la suite la salubrité de l'environnement au bénéfice de toute la population.</p>
<p>Mary Giacoletti 9349 Jasper Avenue San Simeon (Californie) États-Unis Tél. : 805-924-1690 <mpowergiacoletti@gmail.com></p>	<p>J'inviterais la CCE à entreprendre au plus tôt un suivi des travaux adéquats réalisés en Alaska, et à prendre conscience que la fumée de poêle à bois est généralisée et a pris l'ampleur d'une épidémie à cause de la multiplication des foyers extérieurs, des barbecues, des fumoirs et des feux de camp, en plus des toujours populaires et anciens foyers intérieurs. La couverture de la plupart des revues de décoration intérieure montre toutes sortes de moyens de brûler du bois.</p> <p>J'ai présenté ce qui suit au South Coast Air Quality Management District (Californie du Sud), car ils mènent des discussions sur des éléments très litigieux énoncés dans le projet de règlement n° 444 destiné à éliminer les feux sur les plages. Le public a protesté de façon si véhémement que les autorités</p>

	<p>envisagent maintenant de faire des compromis.</p> <p>Il ne faut pas faire de compromis; il faut sensibiliser, réglementer et appliquer la réglementation.</p> <p>Les risques que présentent les substances chimiques que contient la fumée de bois devraient avoir un caractère des plus prioritaires parmi les problèmes que suscite la qualité de l'air. La NASA a classé la suie parmi les polluants les plus prioritaires.</p>
<p>Sheila Cole Conseillère auprès du conseil d'administration du Nova Scotia Environmental Network, membre du Sierra Club du Canada, section de l'Atlantique Nouvelle-Écosse, Canada <sheilacole108@yahoo.ca></p>	<p>Les observations suivantes concernent les lignes directrices sur les consultations publiques de la CCE.</p> <p>Principes</p> <p>La CCE énonce clairement qu'il faut transmettre aux participants le but et les objectifs ainsi que de l'information pertinente bien avant la tenue de ses réunions. Au cours de celles-ci, les participants sont invités à formuler leurs observations et leurs critiques à toute l'assistance, et celle-ci doit les écouter respectueusement sans les interrompre. Cela permet de faciliter l'expression d'idées et de recommandations dans un contexte consensuel. Ce processus fonctionne très adéquatement.</p> <p>Structure</p> <p>Les invitations aux réunions et la documentation connexe sont transmises longtemps à l'avance, et je trouve très utile d'informer les participants, car leur contribution est beaucoup plus fructueuse. Les discussions en groupe permettent aussi d'examiner des sujets de façon plus détaillée et de susciter l'expression d'un éventail d'idées et de points de vue. Les animateurs professionnels (The Moment) se sont avérés très utiles. À mon avis, la rédaction de documents en collaboration avec les participants aux réunions constitue un bon moyen d'encourager l'examen en profondeur de solutions et de démarches sur des sujets tels que les collectivités résilientes et les collectivités vulnérables. La CCE fait bon usage de son site Web en y affichant</p>

des rapports, des nouvelles, des vidéos et des documents relatifs aux réunions et aux projets. Il s'agit d'un bon moyen de tenir les internautes informés des questions sur lesquelles portent ses travaux.

Aide financière et soutien aux délégués

À mon avis, la période pendant laquelle la CCE invite les ONG à une réunion (en offrant une aide financière à des délégués) est généralement trop longue. La période pendant laquelle se déroulent les inscriptions empiète sur le temps dont la CCE dispose pour planifier les déplacements. Cela signifie que jusqu'au moment où les délégués sont choisis, les tarifs aériens sont beaucoup plus élevés en raison des réservations de dernière minute. En outre, les participants sont souvent confrontés à des déplacements qui prennent beaucoup de temps à cause du choix restreint de places disponibles dans les avions avec lesquels l'agence de voyages de la CCE doit composer. Les longues heures consacrées aux déplacements peuvent donc notablement diminuer la valeur de la participation des délégués d'ONG aux réunions en diminuant leur attention et leur concentration sur les sujets abordés. Les réservations d'avion tardives augmentent le coût des déplacements que supporte la CCE et grèvent conséquemment son budget.

Les réunions en personne sont essentielles pour que la participation des délégués soit fructueuse. Il faut porter une plus grande attention à la planification des déplacements, parce que cela diminuera les frais de la CCE et lui permettra d'inviter davantage de participants et de faire en sorte qu'ils se rendent plus vite à destination.

Comparaison des réunions en personne avec les webinaires aux fins de la participation

Les réunions ont beaucoup plus de valeur pour les partenaires des organismes de la CCE que les webinaires. Les éléments informatifs des réunions, la possibilité d'y discuter et la planification conjointe des documents, tout comme la contribution à l'orientation des politiques se sont améliorés grandement grâce à la participation en personne aux réunions. Pour que les travaux de la CCE continuent d'être aussi essentiels que pertinents, il faut faire tout ce qui est

possible pour continuer de tenir des réunions en personne.

Les Webinaires limitent vraiment les possibilités d'informer et d'impliquer les représentants d'entités ainsi que les particuliers qui y assistent. Compte tenu de ma longue expérience à divers styles et formules de webinaires, j'ai constaté que lorsqu'ils durent plus d'une à deux heures, ils perdent exponentiellement leur valeur en fonction de chaque heure supplémentaire.

Le fait d'annoncer un webinaire qui dure toute une journée et qui a un caractère international compte tenu de la participation de représentants des trois pays peut constituer une bonne idée, mais pour ceux qui ne peuvent vraiment pas y assister, il n'a aucune valeur. Il ne faudrait pas recourir aux webinaires pour remplacer les réunions en personne si l'on veut que l'implication de la CCE et les consultations qu'elle mène demeurent pertinentes et productives. Les ONG ont peu ou pas du tout de possibilités de déléguer des représentants aux réunions de la CCE sans le soutien financier de cette dernière, en raison du fait que leurs activités de collecte de fonds, dans la présente conjoncture économique, visent principalement à financer leur masse salariale et à se consacrer aux problèmes environnementaux qui touchent leur collectivité. Dans ce climat d'austérité financière, les ONG n'ont ni le temps ni le luxe de collecter des fonds pour assister à des réunions. Conséquemment, une invitation générale à participer aux travaux constitue une formalité qui manque de crédibilité, car elle ne s'adresse pas vraiment à la société civile.

J'exprime ces points de vue en raison de la grande importance que j'accorde aux travaux de la CCE. J'espère qu'ils attireront fructueusement l'attention sur l'excellence de ces travaux et sur l'importance que revêt un financement appréciable pour que la société civile puisse participer de façon notable à la protection de l'environnement au Canada, au Mexique et aux États-Unis, ainsi qu'à la protection de la santé de tous leurs citoyens.

Autres éléments

En ce qui concerne les membres du CCPM, leurs travaux sont essentiels en vue de protéger l'intégrité des milieux naturels et de la santé humaine dans les trois pays. Une grande partie de la sensibilisation à l'environnement est assumée par

	<p>les ONG de l'environnement (ONGE) qui sont en relation avec la société civile au sein des collectivités. Ces ONGE sont très conscientes des enjeux auxquels font face ces collectivités, autant les petites que les grandes. Elles connaissent également le degré de réussite des collectivités dans le cadre des travaux qu'elles réalisent pour préserver la salubrité des écosystèmes et la santé humaine. Idéalement, les travaux de la CCE tireraient parti d'une représentation des ONGE des trois pays au sein du CCPM, à savoir une représentation directe de la société civile. Cela garantirait une représentation totale de la société et illustrerait le fait que les décisions prises au plus haut niveau de la CCE ont un caractère multilatéral. Pour le moment, la composition du CCPM ne satisfait pas cet important besoin et cela constitue vraiment une lacune.</p> <p>J'estime également que le Canada atlantique est mal représenté.</p> <p>Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'exprimer ces observations dans la perspective que les travaux de la CCE continuent d'être fructueux et éminemment importants.</p>
<p>Alfredo Ortega Rubio CIBNOR <http://cibnor.org.mx/es/inicio/85-rotativoprincipal/1005-rotativo-principal-b-8 http://intranet.cibnor.mx/personal/aortega/iaortega.html></p>	<p>J'estime humblement que le Plan opérationnel de la CCE ne porte pas sur le problème le plus tragique que connaisse du Mexique, à savoir les répercussions dévastatrices que l'exploitation de mines à ciel ouvert dans ce pays a sur les plans environnemental, social et sanitaire.</p> <p>Ce problème n'est pas banal, c'est le plus tragique que connaisse le Mexique, notamment parce que 40 % de tout le territoire mexicain est déjà donné en concession à des sociétés étrangères.</p> <p>Compte tenu de son ampleur et de ses répercussions dévastatrices, ce problème devrait être ouvertement abordé dans le programme de travail de la CCE à titre de sujet indépendant qui réclame une attention et un suivi conjoints.</p>